



Aviron - 2026

La carte SPI pour simplifier vos demandes :
Livraison, réparation, changement de bac à déchets.



JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN			
J	1	JOUR DE L'AN	D	1		M	1		V	1	Fête du travail		
V	2	1	L	2		J	2		S	2			
S	3	1	M	3	10	V	3	14	D	3	23		
D	4		M	4	6	S	4		L	4			
L	5		J	5	5	D	5		M	5	19		
M	6	2	V	6	7	L	6	L. de Pâques	M	6	6		
M	7		S	7	7	M	7		J	7	7		
J	8		D	8	8	M	8	15	V	8	Victoire 1945		
V	9		L	9		J	9		S	9	24		
S	10		M	10	7	V	10		D	10			
D	11		M	11	11	S	11	1	L	11			
L	12		J	12		D	12		M	12	20		
M	13	3	V	13	8	L	13		J	13	13		
M	14		S	14	12	M	14	16	J	14			
J	15		D	15	15	M	15	V	15		L	15	
V	16		L	16		J	16		S	16	25		
S	17		M	17	8	V	17	1	D	17			
D	18		M	18	12	S	18		L	18	J	18	
L	19		J	19		D	19		M	19	21		
M	20	4	V	20	1	L	20		M	20	S	20	
M	21		S	21	1	M	21		J	21	D	21	
J	22		D	22	22	M	22	17	V	22	1	L	22
V	23		L	23		J	23	17	S	23		M	23
S	24		M	24	9	V	24	1	D	24		M	24
D	25		M	25	13	S	25		L	25	L. de Pentecôte	J	25
L	26		J	26		D	26		M	26	22	V	26
M	27	5	V	27	1	L	27		M	27	22	S	27
M	28		S	28		M	28	18	J	28		D	28
J	29		D	29		M	29		V	29		L	29
V	30		L	30		J	30		S	30		M	30
S	31		M	31		D	31		D	31			

Ordures ménagères

Recyclables

Créez votre compte sur le portail SPI :

<https://spi.epn-agglo.fr>

Accédez ensuite aux démarches en ligne et sélectionnez votre type de demande dans la partie "Environnement" ; en quelques clics, votre demande sera enregistrée et transmise au Service Gestion des Déchets
CE SERVICE EST GRATUIT

Collecte des encombrants sur RDV :

- Jusqu'à 2 RDV par an et par foyer pour tous les habitants du territoire.
- Jusqu'à 2 m3 de déchets par ramassage soit 4m3 par an

Pour la prise de RDV, un numéro unique

L'ABRI : 06 63 78 05 56

ou par MAIL : encombrants.epn@abriasso.org

Pour les habitants en immeuble, des collectes spécifiques sont organisées.

Veuillez vous rapprocher de vos bailleurs.

Mise à disposition de benne pour les déchets végétaux :

EPN permet aux particuliers de louer une benne afin d'évacuer leurs gros volumes de déchets végétaux. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service (modalités et tarifs).

Un doute, une question vous pouvez contacter le Service Prévention et Gestion des Déchets

02 32 31 98 51

bal_gdd@epn-agglo.fr



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

Aviron - 2026

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		
M	1	S	1	M	1	J	1	D	1	M	1	
J	2	27	D	2	M	2	36	V	2	L	2	
V	3		L	3	J	3		S	3	M	3	
S	4		M	4	32	V	4	D	4	M	4	
D	5		M	5	35	S	5	L	5	J	5	
L	6		J	6	D	6		M	6	V	6	
M	7	28	V	7		L	7	M	7	S	7	
M	8		S	8		M	8	J	8	D	8	
J	9		D	9		M	9	37	V	9	L	9
V	10		L	10		J	10		S	10	M	10
S	11		M	11	33	V	11	D	11	M	11	
D	12		M	12	35	S	12	L	12	J	12	
L	13		J	13	D	13		M	13	V	13	
M	14	Fête nationale	V	14		L	14	M	14	S	14	
M	15	29	S	15	Assomption	M	15	38	J	15	D	15
J	16		D	16		M	16	38	V	16	L	16
V	17		L	17		J	17		S	17	M	17
S	18		M	18	34	V	18	D	18	M	18	
D	19		M	19	35	S	19		L	19	J	19
L	20		J	20	D	20		M	20	43	V	20
M	21	30	V	21		L	21		M	21	S	21
M	22		S	22		M	22	39	J	22	D	22
J	23		D	23		M	23	39	V	23	L	23
V	24		L	24		J	24		S	24	M	24
S	25		M	25	35	V	25		D	25	M	25
D	26		M	26	36	S	26		L	26	J	26
L	27		J	27	D	27		M	27	44	V	27
M	28	31	V	28		L	28		M	28	S	28
M	29		S	29		M	29	40	J	29	D	29
J	30		D	30		M	30		V	30	L	30
V	31		L	31				S	31		J	31
											V	1
											S	2
												Jour de l'An

Ordures ménagères

Recyclables

Retrouvez toute l'actualité Déchets sur le site internet d'EPN

internet d'EPN

<https://evreuxportesdenormandie.fr/>

Accéder par [Accueil](#) -> [Services et équipements](#) -> [Environnement](#) -> [Déchets](#)



Pour un cadre de vie agréable et une

collecte de qualité chaque geste compte :

Veuillez respecter les jours de collecte de votre secteur. Les bacs sont à sortir la veille au soir et ils sont à remiser après le passage de la benne, au plus tard le soir du jour de collecte.

Présentez les bacs sur le trottoir, de façon à ne pas gêner le passage des piétons ; poignée du bac dirigée vers la voie de circulation.

Veillez à nettoyer régulièrement vos bacs, cela permet de prévenir des odeurs et/ou des nuisibles indésirables et cela permet de maintenir une bonne hygiène pour tous les utilisateurs.

Le TRI sur le territoire d'EPN :

Tous les emballages et les papiers sont à présenter dans le bac jaune.

Les textiles sont à apporter aux bornes de collecte.

Le verre est à apporter aux points d'apport volontaire.

Les déchets ménagers non recyclables sont à présenter dans le bac gris.

Les autres déchets, comme les déchets végétaux, sont à apporter en déchetterie, en éco-point ou en point vert.